

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE CAISSE LOCALE

« Vous avez le pouvoir d'agir sur ce qui compte pour vous, près de chez vous ! »

Face aux bouleversements économiques et sociaux engendrés par la crise sanitaire, les fondements de notre identité se trouvent confortés et constituent un atout et une force pour soutenir et accompagner dans la durée tous nos clients et tous les acteurs locaux de notre territoire.

Afin de vous permettre de voter dans le cadre de votre Assemblée générale annuelle, le Crédit Agricole de La Réunion met à votre disposition :

- 1 - Le vote en ligne,
- 2 - Le vote par procuration,

Dans le respect de nos valeurs mutualistes et coopératives, nous avons souhaité anticiper d'éventuelles nouvelles consignes sanitaires en permettant aux sociétaires de voter en ligne **du 25 février à 13h au 11 mars 2021 à 18h.**
(Heure de La Réunion)

Vous avez la possibilité de consulter le texte des résolutions dans son intégralité sur la plateforme de vote ou au sein de votre agence.

COMMENT VOTER ?

En LIGNE

SI VOUS CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT VOS COMPTES EN LIGNE

Connectez-vous à vos comptes en ligne sur :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion/particulier/accéder-a-mes-comptes.html>

Attention !

Mr se connecte avec son propre code personnel, et Mme se connecte avec son propre code personnel.

Un accès direct vers le vote à distance vous sera proposé dans votre espace personnel Crédit Agricole.

SI VOUS N'AVEZ JAMAIS ACTIVÉ VOTRE COMPTE EN LIGNE (OU PERDU/OUBLIÉ VOTRE CODE CONFIDENTIEL).

- 1- Connectez-vous sur www.credit-agricole.fr/ca-reunion et cliquez sur « Mon Espace » en haut à droite,
- 2- Renseignez la zone identifiant avec votre n° de compte (sur 11 positions),
- 3- Cliquez sur « Perdu/oublié » et complétez le formulaire puis validez.

Vous recevrez votre code confidentiel par courrier postal.

Vous pouvez également obtenir ce code en contactant votre agence.

Pensez à anticiper la demande afin de recevoir votre code avant la fin de la période de vote.

EN UTILISANT VOTRE POUVOIR

Utilisez le pouvoir joint à votre convocation. Complétez-le et transmettez-le à votre Agence au plus tard la veille de la date de tenue de l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale soit le 11 mars 2021.

TOMBOLA

**Bonne nouvelle, votre vote en ligne vous permet de participer au tirage au sort de la tombola de votre Caisse locale.
De beaux lots sont à gagner !**

[Accéder au règlement du jeu](#)

MÊME À DISTANCE VOTRE VOIX COMPTE



1

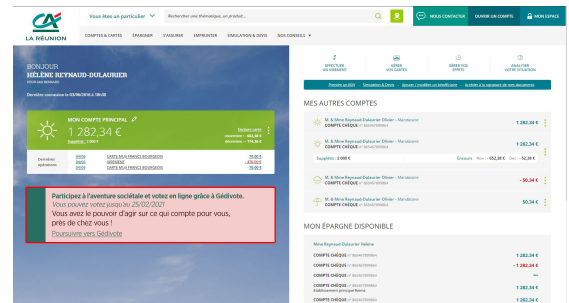
**AUTHENTIFICATION SUR
MON ESPACE PERSONNEL**
www.credit-agricole.fr/ca-reunion

Attention ! Une personne, un code.

*Identifiant : votre n° de compte

2

**ACCÈS DIRECT AU VOTE À
DISTANCE**



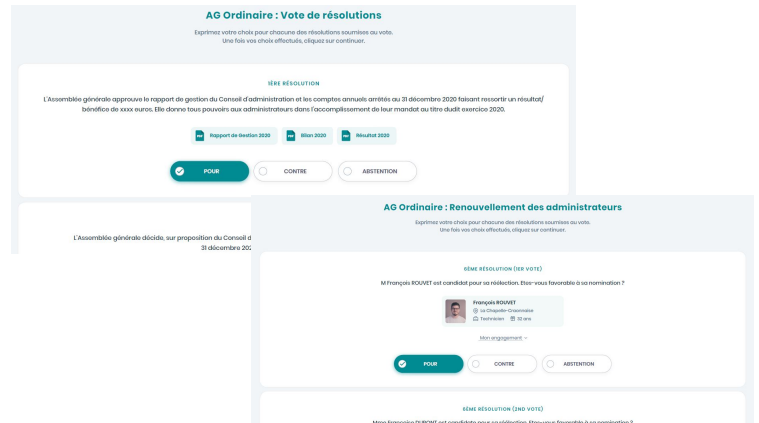
3

PAGE D'ACCUEIL



4

VOTE À DISTANCE
**Résolutions et renouvellement
des administrateurs.**



5

CONFIRMATION DES CHOIX
Contrôle des votes et validation.



6

DÉCOUVRIR

